

Si un véhicule se trouvant devant le vôtre ralentit, le système d'assistance de suivi ralentit votre véhicule jusqu'à l'arrêt et le maintient immobilisé.

Lorsque le véhicule est immobilisé, le système d'assistance de suivi demandera l'application du frein de stationnement électrique (EPB) dans les cas suivants :

- Le conducteur annule l'assistance de suivi.
- Le véhicule immobilisé pendant plus de 2 minutes.
- Le conducteur semble vouloir sortir du véhicule.
- Une anomalie est détectée.

Lorsque le véhicule qui vous précède s'éloigne, une brève pression sur l'accélérateur permettra de réactiver l'ACC.

À très faible vitesse, l'assistance de suivi peut s'interrompre en cas d'objets stationnaires (par exemple, lorsque le véhicule vous précédant change de voie et laisse entrevoir un objet immobile). Le radar du véhicule n'est pas toujours capable de faire la distinction entre un véhicule en stationnement et un objet fixe, tel qu'un panneau de signalisation routière, une bouche d'égout ou une barrière temporaire. Ceci pourrait provoquer un freinage soudain ou une annulation subite ; le conducteur doit alors intervenir si nécessaire.

## DÉSACTIVATION AUTOMATIQUE DE L'ACC

L'ACC se désactive mais la mémoire n'est pas effacée lorsque :

- vous appuyez sur le bouton d'annulation **CANCEL** ;
- vous appuyez sur la pédale de frein ;
- vous placez le levier de vitesses en position **N** (point mort) ;

- le contrôle dynamique de stabilité (DSC) se met en marche ;
- l'antipatinage électronique (ETC) se met en marche ;
- le contrôle d'adhérence en descente (HDC) est sélectionné ;
- certains modes Terrain Response sont sélectionnés, à savoir ornières de boue et sable ;
- la différence entre la vitesse actuelle du véhicule et la vitesse programmée est trop importante ;
- la pédale d'accélérateur est utilisée pour accélérer au-delà de la vitesse programmée pendant une durée trop longue, à savoir plus de 5 minutes. Voir page **124**, **DÉPASSEMENT DE LA VITESSE ET NEUTRALISATION DU MODE CONVOI**.
- la vitesse maximale du véhicule est atteinte ;
- une vitesse maximale de rotation du moteur est atteinte. 5 000 tr/min pour un moteur diesel et 7 000 tr/min pour un moteur essence.

L'ACC se désactive et la mémoire est effacée lorsque :

- le contact est coupé ;
- il se produit une défaillance dans l'ACC.

## REPRISE DE LA VITESSE ET DU MODE CONVOI



**RES** ne doit être utilisé que si le conducteur connaît la vitesse programmée et a l'intention d'y retourner.